

Société

Le zémidjan et l'étudiante désespérée

P 5



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 047 Mercredi 23 novembre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Tard vaut mieux que jamais

Une faute avouée (même à moitié) est à moitié pardonnée, charité chrétienne oblige. On aurait tendance à l'oublier que Mgr Barrigah s'empresserait de nous le rappeler. Il le ferait avec d'autant plus de conviction que la moisson des aveux volontaires et des mea culpa au cours des longues auditions de la CVJR a été plutôt maigre. La ronde des témoignages et des droits de réponse s'est achevée mais beaucoup sont restés sur leur soif de vérité.

Visiblement, il n'a pas suffi que la CVJR ait à sa tête un prélat pour que les cœurs s'épanchent spontanément. Face à tant de rareté, les demi-aveux valent leur pesant d'or. Que l'on avoue des fautes collectives pour se dédouaner individuellement, c'est, comme dirait l'autre, le geste qui compte.

Le tout est de savoir conserver ces demi-aveux au frais pour en faire, le moment venu, les ingrédients qui donneront de la saveur à la mayonnaise de la réconciliation nationale. Avec un peu de talent, quelques miettes d'aveu et une pincée de demi-aveu suffiront largement pour faire prendre la mayonnaise. Décidément tard vaut mieux que jamais. ■

La Rédaction



Photo Louis Vincent

Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE

Les quatre vérités du Président Faure Gnassingbé

P 3

Audiences CVJR
Agbéyomé Kodjo
fait amende honorable à sa manière

P 6

Assemblée Paritaire ACP-UE
L'ANC va marcher en toute liberté pour montrer que le Togo n'est pas un pays de liberté

P 6

Foire du Mobile
 Salon professionnel du mobile et des solutions mobiles

15 au 18 Décembre
 2011

Réservations stands et Offres commerciales
 22 42 34 35

22e Session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP/UE Faure Gnassingbé plaide pour des juridictions nationales plus fortes

La capitale Togolaise, Lomé renoue avec l'organisation des grands événements d'envergure internationale d'antan. Les soixante dix huit parlementaires d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec leurs homologues de l'Union Européenne planchent depuis quelques jours sur divers sujets d'actualité qui préoccupent.

Entre autre, les suites du conflit Libyen, c'est-à-dire les conséquences pour les pays limitrophes en terme humanitaire et sécuritaire, les problèmes de piraterie maritime sur les côtes Somaliennes, la famine dans la corne de l'Afrique et les répercussions de la crise financière Européenne. L'Assemblée Paritaire est devenue une instance très importante d'ACP/UE qui, œuvre pour l'instauration d'un Etat de droit en Afrique.

L'ouverture lundi de cette 22eme session par le chef de l'Etat restera sans doute dans les annales. Dans une allocution empreinte de vérité et de franchise, Faure GNASSINGBE a mis l'accent sur quatre points fondamentaux entre autres le problème d'emploi pour les jeunes devenu préoccupant, la piraterie au large de la Somalie. Sur ce dernier point, le Chef de l'Etat, trouve cette situation intolérable, et le monde ne peut pas



Les Chefs d'Etat et les parlementaires à la séance d'ouverture

accepter que la côte du golfe de Guinée devienne à son tour. La crise financière qui frappe durement l'Europe n'a pas échappé au chef de l'Etat. Pour lui, l'Europe devrait reconnaître avec humilité ses erreurs et penser à y remédier. Les financements innovants constituent une bonne solution pour prendre le relais. En ce qui concerne la Cour Pénale Internationale, le Président Faure note avec amertume que seuls les africains sont traînés devant celle-ci. La Cour Pénale Internationale devrait avoir

une durée de vie limitée. Il a par la suite plaidé pour le renforcement des systèmes judiciaires des Cours Nationaux pour qu'ils soient plus aptes à juger leurs propres sujets.

Rappelons que Louis Michel Coprésident de l'Assemblée Parlementaire paritaire avait dans un premier temps remercié les autorités togolaises pour l'organisation de cette session. Il a aussi noté que le pays est redevenu attractif suivant quatre axes à savoir : Apaisement du climat politique par l'ouverture. La restauration de la

crédibilité du pays par les réformes institutionnelles authentiquement réformatrices pour ancrer cet Etat dans la démocratie. Réaffirmer l'autorité de l'Etat pour rassurer les citoyens et enfin réamorcer la courbe économique. Cette session ACP/UE a été précédée par la vingt sixième Assemblée Paritaire d'Afrique de Caraïbe et du Pacifique (ACP) qui, devait permettre aux pays ACP d'harmoniser leur ordre du jour avant l'ouverture de la Session. ■

WIL TED

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Quelle appréciation faites vous de la demande de pardon de Agbéyomé KODJO dans le cadre des tueries du fréau Jardin?

David BAINI, Journaliste Togosite.com



Le drame de Fréau jardin a marqué de façon négative les esprits des togolais, de part la violence qui a été perpétrée contre le peuple. Aujourd'hui, les souvenirs sont encore vivants dans chaque famille touchée par ce drame. Si les responsables de cette tragédie reconnaissent leur tort dans ce drame et demandent pardon au peuple, c'est un geste à saluer. Je pense personnellement que l'acte posé par Agbéyomé Kodjo relève du courage d'un homme politique. C'est ce qui fait la force d'un politicien. En Afrique en général et au Togo en particulier, il est rare de voir des politiciens se

repentir d'un acte posé contre le peuple. La demande de pardon de Kodjo Agbéyomé s'inscrit dans la logique de réconciliation lancée depuis longtemps avec les audiences de la CVJR. La réconciliation ne pourra être possible que si les accusés demandent pardon aux victimes. Malheureusement certaines personnes n'ont pas encore compris l'esprit de la réconciliation et maintiennent toujours le peuple dans la douleur. Agbéyomé Kodjo a servi d'un exemple que toute la classe politique du Togo doit copier pour avancer dans ce processus de réconciliation. ■

Tchaboré BOURAIMA, DP Le Message



Je pense que cela n'est pas responsable. Ce n'est pas digne de quelqu'un qui a occupé de hautes fonctions étatiques dans un pays et qui aspire aujourd'hui à la magistrature suprême. M. Agbéyomé Kodjo aurait pu dire clairement la vérité devant la CVJR, mais il a plutôt tenté de dévier la vérité. Qui ne se reproche rien ne s'excuse de rien. Ces excuses confirment bien que Agbéyomé en était pour beaucoup de choses au sujet de ce qui est arrivé à certains concitoyens.

Maintenant la demande de pardon, c'est au peuple suprême qu'elle est adressée et je crois que le peuple va lui répondre le moment venu. Aujourd'hui, le peuple togolais connaît qui est Agbéyomé Kodjo et de quoi il est capable. Et je me demande quelle crédibilité ce peuple peut lui accorder. Pour finir je dirai oui on peut pardonner mais jamais on ne pourra oublier ce qui s'était passé. ■

Charles KEYEWA, Journaliste Free lance



Mr. AGBEYOME demande pardon au peuple togolais pour une histoire dont il dit ne pas être au courant. Pourquoi le pardon tout à coup de ce monsieur qui s'est défendu corps et âme pour son innocence à la CVJR ? Tout ce que je peux dire c'est que cette réaction d'AGBEYOME vient contredire sa part de vérité qu'il a eu à nous faire savoir lors de son audience. Je pense qu'il ne sert à rien de dire quelque

chose en public et faire une autre qui pourrait dire son contraire après. La question qu'il faut se poser aujourd'hui à mon avis est : Est-ce que les togolais sont prêts à croire à ce geste jusqu'à accepter le pardon ? Je reste plutôt sceptique là-dessus et je pense que tout ce qui n'est pas reconnu ne peut pas être pardonné. ■

Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE

Les quatre vérités du Président Faure Gnassingbé

Tout porte à croire que sur le chemin menant au palais des congrès de Lomé, le Président Faure a balancé « la langue de bois dans la lagune », probablement au niveau de Le Togo, avant de se rendre à la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE lundi dernier.

Alors que les discours s'égrenaient les uns après les autres, tentant à coup de périphrases et autres figures de style plus ou moins réussies de redire les mêmes choses autrement, le Président Faure a brisé à la surprise générale la monotonie en rangeant sur le pupitre quelques feuilles de papier qu'il ne regardera plus jamais. Parlant avec le cœur et avec les mots de tout le monde, le Chef de l'Etat a abordé des thématiques nouvelles et pertinentes sur un ton décapant : le sort de la jeunesse, le printemps arabe, la gestion de la crise de la dette publique, le devoir de solidarité et d'humilité des pays industrialisés face à une Afrique qui a aussi une expérience à partager en matière d'ajustement structurel.

Si les diplomates arboraient, surpris, des sourires jaunâtres, le petit peuple exultait devant ce langage de vérité. Le propos du Président de la République togolaise qui était tout sauf un discours était à la fois si dense et si incisif que la Direction de la Communication de la Présidence de la République a été submergée par des appels de personnes anonymes qui tenaient à tout prix à en avoir une copie. Le propos a donc été transcrit et le Libéral en a eu une copie qu'il vous livre sans commentaire in extenso.

Voici l'intégralité de l'intervention du Président de la République

Je suis très heureux de prendre la parole au nom du peuple togolais pour vous souhaiter la cordiale bienvenue. Nous sommes un peuple qui a le sens de l'hospitalité..... qu'il réserve à ses visiteurs et à ses frères; toutes les fois que nous pouvons accueillir des amis et des frères, c'est toujours un bonheur pour le peuple et son gouvernement.

C'est donc avec beaucoup de joie que je voudrais dire à mon frère et ami, Monsieur le Président Issifou, combien nous sommes heureux de l'accueillir ici et le remercier d'avoir accepté cette invitation. Cette invitation est la reconnaissance des qualités du peuple nigérien, mais aussi de vos qualités d'homme d'Etat, d'opposant responsable et qui, comme vous le dites si bien, est un produit de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, c'est dire que cette Assemblée produit non seulement des présidents, mais surtout des présidents démocratiquement élus. Lomé est comme un des enfants chéris de ce partenariat entre les ACP et l'Union Européenne.

Vous l'avez rappelé, quatre conventions ont été signées ici et Cotonou a pris ensuite le relais. Nous sommes heureux que ce soit nos voisins du Bénin qui ont pris la suite de ces conventions. Je voudrais vous féliciter tous pour la qualité des discours qui ont



Faure GNASSINGBE, s'adressant à l'assistance

été prononcés et j'espère que vous comprendrez que je ne fasse pas un autre discours, tout a été dit ou presque, mais je voudrais m'autoriser quelques commentaires, parce que je trouve que le choix des points inscrits à l'ordre du jour est assez riche et intéressant.

Je voudrais relayer ce message du St Père qui, lors de sa visite à Cotonou, invitait les leaders du continent à réfléchir aux événements qui se sont produits dans le nord de l'Afrique. Ce qui s'est passé dans cette partie de l'Afrique, c'est d'abord une révolte des jeunes. Et notre jeunesse est une préoccupation pour nous. Le sous-emploi et le chômage frappent cette jeunesse, qu'elle soit rurale ou urbaine, qu'elle soit éduquée ou non éduquée. Cette situation peut conduire à des comportements de désespoir et j'espère que vos recommandations viendront compléter nos réflexions dans ce domaine.

Nous avons mené quelques actions à travers le programme de volontariat national et à travers le programme AIDE et d'autres programmes, mais ce ne sont que des solutions qui ne feront que retarder l'inéluctable, la vraie solution, ce sera le développement et la croissance économique.

Le deuxième point que je voudrais commenter c'est celui de la sécurité. Nous voyons tous que ce qui se passe en Somalie, la piraterie qui se développe dans les eaux territoriales de ce pays est un phénomène grave qui représente un coup pour le commerce mondial et donc une entrave pour notre développement. Le monde ne peut pas accepter que les eaux du Golfe de Guinée ressemblent à celles de la Somalie et de la Corne de l'Afrique.

Le coût serait exorbitant et plongerait je crois, notre sous-région et notre continent dans une instabilité et une crise économique. Tirant les leçons de ce qui se passe en Somalie, nous voyons tous que la communauté internationale a négligé ce pays et ses difficultés. Nous ne devons pas laisser que des zones de non-droit s'installent dans nos régions, que ce soit dans le Golfe de Guinée ou dans le Sahel. Dans le Sahel, je salue l'action concertée du Niger, de l'Algérie, du Burkina, de la

Mauritanie pour lutter contre ce fléau.

Situations d'insécurité

Monsieur le Président, vous nous avez édifiés. C'est vrai que les crises en Afrique de l'Ouest favorisent la prolifération des armes et lorsque ces armes tombent entre dans les mains de la jeunesse désœuvrée cela peut rapidement créer des situations d'insécurité qui nous déstabiliseront tous.

Le troisième point sur lequel je voudrais dire quelques mots, c'est celui de la crise qui frappe les pays européens. Nous savons en Afrique ce que sont les plans d'ajustements structurels, et nous ne pensions pas que ces plans d'ajustement pourraient un jour être appliqués à des pays industrialisés.

Je crois que nous ne pouvons pas ne pas interroger nos amis européens sur les solutions qu'ils comptent apporter à ces problèmes. Je pense que vous aussi chers amis européens, vous avez une lourde responsabilité dans la croissance mondiale et si vous avez, à un moment donné, commis des fautes, s'il y a eu quelque part, osons le dire, une mauvaise

gouvernance de votre part, il faudra corriger cela.

Nous sommes tous allés à la mondialisation de gré ou de force, aujourd'hui elle est là, il y a une interdépendance entre les régions et nous devons diversifier les zones de croissance. S'il n'y a pas de croissance dans les pays européens, je suis heureux de vous dire que notre continent constitue aujourd'hui une zone de croissance. Et ce que je souhaite, c'est qu'il faut éviter les égoïsmes, il ne faudrait pas que l'aide au développement soit la variable à l'ajustement, d'autres solutions doivent être préconisées dans vos pays. Nous sommes tous en train de travailler pour que l'Afrique devienne demain, une source de croissance suffisamment forte pour qu'elle puisse compenser les récessions qu'il peut y avoir aux Etats-Unis ou dans les pays européens. Il faudrait donc continuer à financer l'aide au développement. Aujourd'hui, il y a une contrainte budgétaire dans vos pays, mais pourquoi ne pas parler sérieusement, pourquoi ne pas penser sérieusement aux financements innovants.

Je crois que la crise que nous vivons nous oblige à essayer toutes les solutions. Je pense que la solution des financements innovants est une bonne solution et elle peut constituer un supplément d'aide au développement telle qu'on l'a connue de façon classique. Nous vous demandons et nous vous prions de le faire. Pour résoudre cette crise, acceptez de nous écouter, nous pouvons avoir de bonnes solutions pour vous.

Le quatrième et dernier point de mon intervention concerne la justice internationale. Nous savons tous que c'est parce que vous n'en pouviez plus

Louis Michel...fils de Pu...b



Louis Michel, lors de la 22e session ACP-UE à Lomé

Juste après la cérémonie d'ouverture de la 22e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE, le numéro en kiosque de Jeune Afrique a été demandé comme jamais auparavant au Togo. Cet intérêt subit est dû à un sacré coup de pub que Louis Michel

ancien commissaire européen au développement et co-président de l'assemblée parlementaire paritaire a involontairement fait pour l'hebdomadaire basé à Paris.

Chose rare en politique, Louis Michel avec sa voix caverneuse et sa gouaille chaleureuse a entamé l'éloge du renouveau au Togo en citant un éditorial de notre compatriote et confrère Stéphane Ballong qui a été, il faut le reconnaître bien inspiré.

Louis Michel a ensuite cité de larges extraits de l'hebdomadaire pour étayer son discours sur les succès du Togo.

L'ancien commissaire européen a peut-être inauguré à son insu une nouvelle technique de publicité pour la presse que l'on peut valablement enseigner dans les instituts.

Louis Michel, un sacré fils de pub! ■



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
 =====
 DIRECTION GENRALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
 (TOGO TELECOM)
 =====

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU ET OUTILLAGE
 FINANCEMENT : FONDS PROPRES

AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML

Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché **de fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.
2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, **Porte 006** au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé – Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Télex : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot 1 : **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA**

Lot 2 : **Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.**

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.
5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.
- 6- Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard le **30 décembre 2011 à 09h 00mn.**
 Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.
- 7- Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :
 - a) Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
 - b) Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
 - c) être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
 - d) Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.
- 8- Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **30 décembre 2011 à 9h 30mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.
- 9- Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : www.togotelecom.tg ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**
 Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM

Société: Le zémidjan et l'étudiante désespérée

Sur les routes de Lomé, régulièrement vous voyez les conducteurs de taxi moto engagés des discussions avec leurs clients dans une complicité inexplicable et sur des sujets portant aussi bien sur l'actualité politique que sur les faits de société et autres sujets d'intérêt général. Les Zémidjan sont une vraie source d'information et malheureusement bien souvent des vecteurs de rumeurs. De toute façon, ce n'est pas cet aspect du métier qui nous intéresse quand nous évoquons le cas Koudjo, un jeune conducteur de taxi moto officiant depuis plus de cinq ans dans le métier. Il est de ceux qu'on peut qualifier de rompus à la tâche. Une solide expérience des routes, des quartiers et des habitations de Lomé, une parfaite reconnaissance des clients et une maîtrise des clients dans leurs besoins et caprices. Koudjo est l'un des rares qui font preuve de courtoisie dans la circulation, qui insulte très rarement les autres usagers de la route, qui parle aux jeunes filles avec courtoisie et respect. Les avantages de Koudjo, il les doit à son cursus scolaire un peu avancé. Contrairement à tous les conducteurs de taxi moto qui se targuent d'être titulaire de gros diplôme même quand ils manipulent difficilement la langue de Molière et préfèrent le dire dans la langue autochtone, Koudjo évite de faire étalage de son niveau scolaire. Avec les jeunes et les personnes mures, il s'exprime en français et fait preuve d'une grande connaissance du pays et des habitants. Il a le contact facile et évite de trop verser dans la familiarité que certains clients détestent avoir avec les conducteurs de taxi moto généralement considérés comme très peu courtois.

Ce samedi soir quand, Koudjo transportait la jeune Bella, des pavés d'Adéwui jusqu'à la cantine de l'Aéroport GNASSINGBE Eyadéma, il ignorait à quel point sa rencontre avec cette belle étudiante allait considérablement influencer ses habitudes et ses sentiments. Une fois à destination, la belle étudiante lui avait demandé de l'attendre et qu'elle voulait juste vérifier quelque chose. Le conducteur après une quinzaine de minutes d'attente devant le stand des brochettes à observer les accros de la viande grillée se faire plaisir, voit Bella revenir en courant et toute en pleurs. « Apparemment elle a vu quelque chose qu'elle ne devait pas voir. » se disait Koudjo qui dans un premier temps s'abstint de demander à la jeune fille ce qui lui arrivait. Il roulait calmement pour éviter d'affecter davantage la jeune fille déboussolée. Jusqu'au carrefour du Bar 3 K, au croisement des Boulevards de la Kara et Gnassingbé Eyadéma, la fille pleurait toujours. Koudjo était de plus en plus embarrassé et se dit qu'il devait faire quelque chose pour l'étudiante. « Dans ton état je préfère ne plus te ramener à la cité, si tu as une parente ou une amie à côté, je peux te déposer chez elle pour qu'elle prenne soin de toi. Je ne souhaite pas que tu reste seule ce soir » proposa Koudjo avec la courtoisie qu'on lui connaît habituellement. Bella ne répondait pas. Koudjo décida de prendre les pavés comme s'il retournait à la case départ, à l'endroit où, il avait pris la fille. Il réfléchissait à mille et une choses à la fois et surtout à comment, il pourrait se faire payer par sa cliente désespérée. D'ailleurs, il ne savait plus quel prix faire après cette longue attente et trajet qui se révélaient finalement pénibles.

Koudjo roulait sans savoir s'il arriverait finalement à arracher un mot à cette fille qui semblait totalement perdue, il se demandait surtout, s'il pourrait la larguer à un moment où à un autre pour continuer son travail en recherchant d'autres clients. Koudjo se retrouva à Gbonssimé, loin devant le point de départ. Subitement, il eut l'idée de conduire la fille dans un endroit calme, pour espérer échanger avec elle et voir s'il y avait finalement moyen qu'il récupère son argent. Habitant non loin de Cassablanca, il connaissait un Bar calme et assez confortable. Devant le débit de boisson, il arrêta sa moto et pria la belle étudiante de descendre. Dès qu'il bloqua sa moto pour se protéger des voleurs, il prit la fille par la main et la pria de le suivre pour prendre un verre et discuter un peu. Une fois sous l'apam central, Koudjo commanda pour les deux une Coca bien glacée. Il servit d'abord la Belle avant de se servir. Avec sourire, il demanda : « Qu'est ce qui a bien pu arriver à une belle femme comme toi, pour qu'elle se mette dans cet état? As-tu perdu quelqu'un? Quel malheur t'a frappée pour que tu sois dans cet état? Si tu pouvais te regarder » A peine finissait-il d'enchaîner les questions que la fille qui s'était tue le temps de prendre une gorgée, se remit à gémir à nouveau avant d'éclater en sanglots. « Il m'a abandonné... » disait-elle d'une voix inintelligible et gravement étouffée par les pleurs. Elle voulait s'effondrer sur la table quand, Koudjo la rattrapa de justesse pour la soutenir par l'épaule. Bella se jeta dans le creux de son cou et sentit le parfum de Koudjo. A ce moment précis, il se réjouit du fait qu'il avait toujours été un Zémidjan clean, toujours bien habillé et parfois parfumé comme ce soir. Koudjo ne put s'empêcher

de serrer l'étudiante dans ses bras, il l'a sentait totalement perdue. Pendant quelques minutes, il l'a laissé se reposer sur lui et continuer à pleurer. Lorsque le rythme du battement cardiaque baissa, il lui demanda si elle croyait en Dieu. La fille acquiesça de la tête. A ce moment, il souleva sa tête et la fixa dans les yeux avant d'ajouter : « Tout ce que Dieu fait est bon, tu devrais donc le savoir. Arrête maintenant pour que je te ramène chez toi. Arrivé, je te montrerai une prière et demain matin, je repasse te voir avant d'aller au boulot ». Koudjo lui avait parlé d'une douce et rassurante voix, il avait touché le point qu'il fallait pour ramener la fille à la réalité. La fille ne buvait plus et Koudjo se précipita de finir sa bouteille pour aller payer l'addition. En route, la fille ne pleurait plus, elle avait essuyé toutes ses larmes et arrangé ses cheveux. Arrivé à la cité, elle remercia Koudjo et lui demanda combien elle lui devait finalement.

Koudjo ne répondit pas, il se contenta de rallumer sa moto pour s'en aller. Il dit à la fille : « Donne-moi seulement le numéro de ta chambre, du prix on n'en reparlera demain quand, je viendrai te voir mieux portante ». Au lieu du numéro de chambre, la fille lui demanda plutôt de monter avec elle pour le voir de lui-même. Elle fit l'effort de sourire en disant cela. Koudjo lui sourit également, mit sa moto en sécurité et monta avec l'étudiante chez elle. Arrivé à 20 heures, il sortira de chez Bella après 23 heures. Qu'est-ce qui a bien pu retenir le conducteur de taxi moto dans la chambre de l'étudiante pendant trois bonnes heures d'horloge? ■

La Suite dans le numéro 48 de LE LIBERAL, Le Briscard

Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE Les quatre vérités du Président Faure Gnassingbé (Suite de la page 3)

(Suite à la page 5)

de l'impunité que vous avez créé la cour pénale internationale. Mais nous avons l'impression que ce sont les citoyens du continent qui sont traînés devant la Cour Pénale Internationale. C'est une perception qui peut ne pas être vraie, mais elle est là et si nous voulons que la Cour Pénale Internationale soit crédible, nous devons aussi renforcer les systèmes judiciaires nationaux. La Cour Pénale Internationale doit être transitoire et permettre que chaque pays, chaque Etat et chaque nation puisse juger des personnes qui sont coupables des crimes quels qu'ils soient. Mais aussi faire en sorte que la justice soit accompagnée de ce que nous sommes en train d'expérimenter ici. Nous nous sommes inspirés des cas de l'Afrique du Sud. La Commission Vérité, Justice et Réconciliation que nous avons mise en place permet aussi d'établir une certaine forme de justice.

Il faut que des gens s'expriment, que les victimes narrent ce qu'elles ont vécu, que les présumés coupables puissent raconter ceux qu'ils ont fait et pourquoi ils l'ont fait et qu'à la fin toute la nation en tire les leçons. C'est aussi important, le jugement à

travers la justice que nous connaissons.

Il faudrait que la Cour Pénale Internationale ait une durée de vie limitée, pas parce que nous voulons promouvoir l'impunité mais parce que la justice aura fait des progrès dans tous les pays et si nous ne pouvons pas amener les coupables à la Haye, que nous puissions les juger devant une Cour Pénale Africaine.

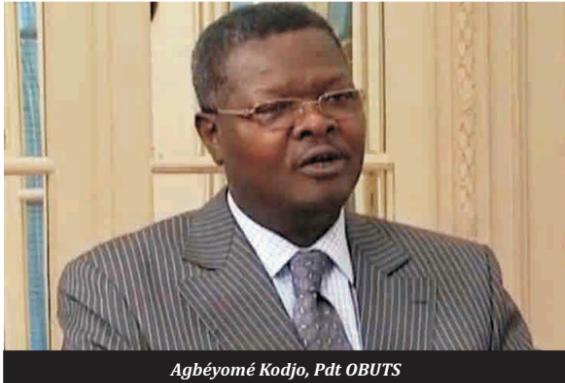
Je voudrais sur ces mots vous dire que le Togo est un des pays qui a pu bénéficier de l'assistance de l'Union Européenne et du partenariat ACP-UE. Le Togo a connu des difficultés pendant plusieurs années et vous nous avez fait confiance, vous avez fait confiance aux réformes que nous avons engagées. Nous sommes heureux de vous recevoir ici aujourd'hui parce que vous avez la possibilité de voir que la confiance que vous avez placée en nous, nous ne l'avons pas trahie. Nous avons organisé des élections et je crois que la démocratie se consolide chaque jour au Togo, c'est aussi grâce à vous. Sur ce je voudrais déclarer ouverts les travaux de la 22ème session Parlementaire Paritaire ACP-UE. ■

Développement durable Le Fond vert pourrait devenir opérationnel à Durban

C'est au sommet de Copenhague que l'idée de la création d'un fond vert avait été émise pour encourager les efforts de protection de l'environnement dans les pays en développement. La mise en œuvre de ce projet qui fait partie des financements innovants a rencontré beaucoup de résistance. Il pourrait toutefois devenir opérationnel lors de la 17e conférence des parties à la convention-cadre sur les changements climatiques qui se tient à partir du 29 novembre à Durban en Afrique.

Lors du sommet de Cancun, une task force composée de pays comme le Japon et dans laquelle on retrouve le commissaire européen au développement et à l'action humanitaire M. Piebalgs avait été chargée sur l'opérationnalisation de cet outil qui s'avère utile face aux défis des changements climatiques pour les pays pauvres ■

Audiences CVJR Agbéyomé Kodjo fait amende honorable à sa manière



Agbéyomé Kodjo, Pdt OBUTS

Les Togolais commencent par déchanter devant la réticence des uns et des autres d'avouer leur part de responsabilité dans les malheureux événements qui ont fait la douloureuse histoire politique de notre pays depuis entre 1958 et 2005.

Le 25 janvier 1993 plusieurs togolais avaient trouvé la mort à l'occasion d'une marche organisée par le Collectif de l'Opposition Démocratique (COD II). Les initiateurs de la manifestation comptaient mettre à profit la présence des ministres français et allemands des affaires étrangères pour faire valoir leurs revendications.

A la faveur des audiences de la CVJR, les langues se sont déliées et se sont acharnées sur la personne du Président national de OBUTS, qui au moment des faits était le ministre togolais en charge de l'Administration territoriale et de la sécurité. La répression violente de cette marche à Fréau Jardin avait été d'ailleurs l'une des causes directes de la rupture pendant une quinzaine d'années de la coopération avec l'Union Européenne.

Après le passage des acteurs les plus importants de cette période, des personnalités comme Léopold GNININVI, actuel Président de la CDPA et Président du COD II au moment du drame, M. Fambaré NATCHABA, ancien Ministre des Affaires Etrangères du Togo et le député BAMNANTE cité par Agbéyomé dans son droit de réponse diffusé lors de ces audiences, le Président de l'OBUTS a voulu faire acte de contrition en live sur une radio locale le 18 novembre dernier.

« Au nom de l'éthique qui reste au cœur de mon combat politique, je ne saurais laisser orphelin le peuple togolais d'une vérité : la reconnaissance de ma responsabilité morale dans ce drame en temps que ministre de l'Administration territoriale et de la sécurité de l'époque. Comme j'ai eu à le faire à plusieurs reprises, je réitère ma demande de pardon à toutes les filles et fils du Togo tout entier pour avoir été du mauvais côté au moment où l'histoire s'est déclinée en drame national pour notre peuple, et m'incliner une fois de plus devant la mémoire de nos braves martyrs tombés en ce jour funeste. » a déclaré M. Agbéyomé Kodjo en guise de demande de pardon. Pour l'observateur attentif du processus enclenché par la CVJR, le mea culpa d'Agbéyomé est intéressant. Contrairement à l'armée togolaise qui s'est excusée en tant qu'institution tout en reconnaissant des responsabilités individuelles, celles des fameux « éléments incontrôlés », on est dans un nouveau cas de figure où la responsabilité collective est avouée pour dédouaner l'individu.

Finalement dans un cas comme dans l'autre on se demande si des demi-aveux ne valent pas mieux que rien ? ■

Schmidt EZA

Le forum national des acteurs socio politiques et militaires se poursuit ce Mercredi

Environ 70 acteurs issus des organisations de défense des droits de l'homme, des partis politiques, des officiers et du monde judiciaire, échangent depuis hier à la chambre de commerce et d'industrie du Togo sur l'Etat de droit et la démocratie au Togo. Plusieurs communications sont au programme de ce forum national initié par la Ligue Togolaise des Droits de l'Homme (LTDH) en partenariat avec le National Endowment for Democracy (NED).

L'activité qui prend fin ce mercredi s'inscrit dans le cadre du projet « Education des Forces de l'ordre et de sécurité aux droits humains et aux vertus démocratiques ». Pour les initiateurs de ce forum national, le processus de réconciliation, a été amorcé avec la création et la mise en place de la Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Parallèlement à ce processus, d'autres voies sont explorées en vue de contribuer à l'apaisement du climat

politique et surtout instaurer une relation de confiance entre les acteurs sociopolitiques dans notre pays.

Ce rendez vous a permis des débats et des échanges francs avec une ouverture sur des propositions allant dans le sens de la prévention des violations des droits de l'Homme au Togo. L'important est surtout de créer un cadre de dialogue avec les forces de sécurité.

Les communications qui ont meublé ces deux jours d'échanges portent notamment sur les libertés de manifestation et de réunion, les arrestations arbitraires et détentions abusives, le caractère républicain de l'armée et ses relations avec la population civile, sans oublier le rôle crucial des médias en démocratie.

Des recommandations émanant des différents acteurs au forum sont attendus et serviront de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une meilleure paix sociale. ■

PF

Assemblée Paritaire ACP-UE

L'ANC va marcher en toute liberté pour montrer que le Togo n'est pas un pays de liberté

L'Alliance Nationale pour le Changement, l'un des derniers nés des partis politiques togolais ne choisit pas les dates de ses manifestations au hasard semble vouloir affirmer le Vice Président du parti, M. Patrick LAWSON. Il indique clairement que l'objectif de la marche que son parti organise ce matin, jour de clôture officielle des travaux de la 22e session de l'assemblée paritaire ACP-UE est de « dire à la communauté internationale et aux députés présents que le Togo est un pays qui viole constamment la loi ». Et comme d'habitude, depuis que ce nouveau parti politique a fait des marches de contestation tous azimuts son principal projet de

société, le Président de la plage, l'un des neufs députés démissionnaires de l'UFC, a cru motiver les éternels marcheurs tenir un nouveau langage : « la marche de ce jour est celle qui ébranlera définitivement le pouvoir sorti des urnes en mars 2010 » a-t-on clamé.

Ceux qui croyaient qu'après la décision d'indemnisation du gouvernement suite à la décision de la Cour de justice de la CEDEAO, les leaders de l'ANC s'attèleront au plus dur et au plus urgent qui est l'implantation nationale de cette jeune formation dissidente de l'UFC, avant les élections législatives de 2012, se sont une fois encore trompés. L'ANC va battre encore le pavé ce



Les militants de l'ANC lors d'une marche (image d'archives)

mercredi, mais avec comme véritable objectif l'espoir d'apitoyer la communauté internationale sur son cas et son envie de reprendre, à l'assemblée nationale, le contrôle total d'un parti dont ses militants ne sont plus membres. Mais en insistant pour tenir leur

rassemblement en ce jour, l'ANC fait une publicité supplémentaire au pouvoir du Président Faure GNASSINGBE de plus en plus félicité pour ses progrès dans la démocratisation et le développement du Togo. La présence à Lomé de cette assemblée parlementaire

paritaire et la tenue en ces mêmes lieux d'une marche qui ailleurs aurait été interdite ou simplement réprimée est l'autre preuve que le Togo n'est pas le pays de violation des droits que l'ANC tente vainement de décrire. ■

A. KILI

Danielle Mitterrand meurt le jour de naissance de Charles de Gaulle



Feue Danielle Mitterrand, Ancienne première dame de France

C'est hier 22 novembre 2011 que Danielle, la veuve de l'ancien Président français François Mitterrand a rendu l'âme à l'aube. Elle est donc décédée le jour où le général De Gaulle lui voyait le jour, un 22 novembre en 1890. Faut-il voir dans cette coïncidence un signe du destin? L'ancienne première dame de France est morte le jour de naissance de l'adversaire politique que son mari a longtemps combattu avant d'accéder à l'Elysée en 1981. **Est-elle venue au Togo?** Son fils aîné a passé des années à Lomé

en tant que correspondant de l'Agence France. Mais on lui connaît plutôt un vif attachement pour les kurdes et l'Amérique latine, de Fidel Castro entre autres.

Danielle Mitterrand n'aura pas eu le temps de savourer la victoire annoncée de Hollande à la prochaine présidentielle française. Peut-être un autre François à l'Elysée après François Mitterrand qui est pour l'instant le seul socialiste à avoir accédé au pouvoir suprême en France ■

La Rédaction

Commémoration des vingt ans du SYLECT Les enseignants du catholique veulent être rétablis dans leurs droits

Le Syndicat Libre de l'Enseignement Catholique du Togo (SYLECT) a eu vingt ans le 16 novembre dernier. Pour commémorer cet anniversaire, les membres de ce syndicat s'étaient réunis en Assemblée Générale électorale au Collège Saint Joseph de Lomé. Après l'élection d'un nouveau de leur syndicat, les enseignants syndiqués du catholique ont abordé le problème des élections sociales.

L'enseignement catholique serait un secteur à part entière où des vellétés de syndicalisme sont rapidement étouffées. Ce qui amène plusieurs enseignants du secteur à se résigner. Loin de désarmer, les responsables du SYLECT comptent mobiliser plus leurs collègues. Le SYLECT qui travaille dans l'enseignement catholique depuis 1991 appelle les responsables de ce secteur à respecter les lois en vigueur au Togo. Selon le Secrétaire du SYLECT, des enseignants du catholique sont encore payés en deçà du Salaire Minimum Garanti, c'est-à-dire 2800 FCFA fixé par l'Etat. Le nouveau Bureau du Syndicat va comme les autres travailler pour l'amélioration des conditions de vies et de travail des enseignants du catholique.

Le syndicat compte faire pression sur les responsables de l'enseignement catholique pour organiser les élections sociales initiées par l'Etat pour déterminer la représentativité des centrales syndicales auprès du gouvernement. Pour permettre aux membres du SYLECT de comprendre le bien-fondé et la nécessité des élections sociales, les nouveaux responsables du syndicat ont invité le syndicaliste Jean-Claude GELI qui les a entretenus.

« Les élections sociales ont pour but d'élire les délégués du personnel chargés de défendre les intérêts du personnel. » a-t-il dit en substance.

Pour atteindre leur objectif, les membres du Syndicat Libre de l'Enseignement Catholique du Togo comptent adopter une Convention Collective, sortir un bulletin d'information dans les jours à venir pour mieux informer les enseignants du catholiques. « Durant notre mandat, nous allons également réclamer nos droits et non seulement remplir les devoirs comme le veulent les patrons. », a déclaré Godfried Kodjo ABALO, le nouveau Secrétaire Général du syndicat. ■

BRHOOM Kwamé

Nécrologie

Me André Kiléou n'est plus

Avocat au barreau de Lomé, Me André Kiléou a été porté en terre samedi dernier au cimetière d'Agoenyivé (banlieue nord de Lomé). Décédé des suites d'une courte maladie, Me Kiléou qui est titulaire d'un doctorat en droit des affaires obtenu à Paris. Il était également chargé de cours à l'université de Kara.

Le Libéral exprime ses sincères condoléances à la famille éplorée et à ses proches. ■

Interview avec l'artiste Mr Kurones « J'invite tout le public parce que ce sera le plus grand concert Hip hop que le Togo ait jamais connu »

Après la sortie de son tout premier album « Résurrection » en juillet, l'artiste arrangeur togolais Mr Kurones organise le 21 décembre prochain un concert dédicace à Lomé. L'artiste est en entraînement depuis quelque temps déjà et promet un mémorable concert Hip hop. Plusieurs artistes sont invités à ce concert dont les préparatifs sont très poussés. Pour en savoir plus sur ce concert, votre journal est allé à la rencontre de Mr Kurones dans son studio. Voici en substance la teneur de l'entretien.

Le Libéral : Comment se porte « Résurrection », votre tout premier album officiellement sorti le 09 juillet dernier ?

Mr Kurones : Bien. Je ne me plains pas. Le public a bien reçu l'album, c'est appréciable.

Le Libéral : Vous prévoyez un concert dédicace de cet album en décembre prochain, comment vont les préparatifs ?

Mr Kurones : Tout est en oeuvre. Avec le staff Challenge je suis en séances d'entraînement actuellement. Et il y a plusieurs de mes clips vidéos qui sont en train de sortir maintenant. On met tout en oeuvre pour faire un concert grandiose, un concert jamais vu.

Le Libéral : Le public loméen a eu droit à

un avant goût de votre prestation lors du grand concert M'fri de Togo télécom et des dix ans de City Muzik, que promettez-vous à vos fans pour votre concert dédicace ?

Mr Kurones : Ces prestations ne sont même pas à l'affiche, ce ne sont pas la couverture. Donc il faut imaginer ce que je prévois pour le concert pour lequel je me prépare ardemment.

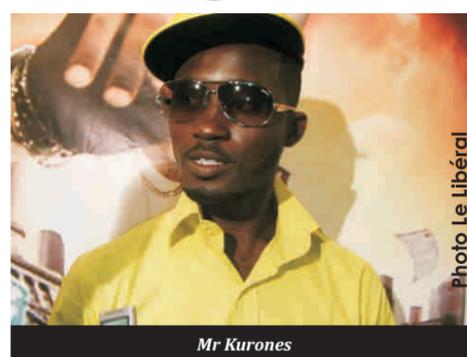
Le Libéral : Sur votre album, on note des collaborations notamment avec Omar B, Bébi Philippe et Le Régiment, est-ce que tous ces artistes seront à vos côtés pour le concert ?

Mr Kurones : Il y aura tous ceux qui ont chanté avec moi sur l'album et même ceux qui n'ont pas chanté avec moi sur l'album. Bref tout le monde sera là

Le Libéral : Mr Kurones, est un grand arrangeur sur le plan national et vous avez travaillé avec un grand nombre d'artistes togolais, qui sont les artistes invités pour votre concert dédicace ?

Mr Kurones : Tous les artistes sont invités. Je vais inviter tous les artistes à venir voire la différence et la maturité d'esprit avec lesquelles je vais faire ce concert avec mon staff.

Le Libéral : Vous avez choisi un genre de



Mr Kurones

rap qui est la diction rapide des mots et syllabes. Est-ce que vous avez l'impression d'être bien compris par le public togolais ?

Mr Kurones : Même Michel Jackson est critiqué. Au premier abord j'avais reçu assez de critiques. Mais sur cet album, j'ai vraiment dilué le rap, j'ai dilué le flow. Les textes sont beaucoup plus conscients. Donc à force d'écouter les morceaux, j'ai vraiment remarqué que le public est en train d'accepter ce que je fais.

Le Libéral : Comment peut s'expliquer votre penchant pour les thèmes liés aux problèmes de société notamment à l'amélioration des conditions de vie des populations que pour d'autres thèmes tels que l'amour et autres ?

Mr Kurones : Moi je n'aime pas trop parler de l'amour. Tout le monde parle d'amour je

ne vois pas pourquoi je vais aussi parler de l'amour. Je veux parler des choses qui touchent plus l'homme ; parce que quand on améliore les conditions de vies nécessairement il va y avoir d'amour. Si les conditions de vie ne sont pas améliorées il ne peut y avoir d'amour. Moi je préfère toucher directement la base que de parler de l'amour. L'amour ce n'est que la résultante de bon vivre des populations. C'est des positions que j'ai démontré dans les morceaux « Monde meilleur » et « Lettre à mon père ». Au lieu de parler d'amour, il faut d'abord parler de ce qui cause les problèmes dans les familles et dans les sociétés.

Le Libéral : Un dernier mot à l'endroit du public togolais et particulièrement à vos fans par rapport à ce concert qui aura lieu le 21 décembre prochain

Mr Kurones : Pour ce concert, on est en train de mettre le paquet. Ce sera vraiment du jamais vu. Je vais faire un concert auquel le public ne s'attend pas. Je vais faire un concert inimaginable. Franchement j'invite tout le public parce que ce sera le plus grand concert Hip hop que le Togo ait jamais connu. ■

Propos recueillis par

BRHOOM Kwamé



HELIM
L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Dépannage : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg